



E.S.C LUTTE CHAUFFAILLES

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE LUTTE SPORT ADAPTE



30-31 MAI 2014



COSEC-CHAUFFAILLES



malakoff médéric



Championnat de France de Lutte Sport Adapté 30 et 31 mai 2014 à Chauffailles

SOMMAIRE TYPE

Mot du Président du COL.....	3
Présentation de la Ville d'Accueil.....	4
Présentation du COL	7
Programme Prévisionnel	8
Informations Générales	9
Informations Sportives	11
Fiche d'Inscription des associations.....	12
Fiche d'Engagement sportif.....	13
T-shirts	14
Fiche d'Autorisation	15
Fiche Récapitulative	16
Plan d'accès.....	17
Liste des Hébergements	18
Fiche Médicale	21
Certificat Médical.....	22

Championnat de France de Lutte Sport Adapté 30 et 31 mai 2014 à Chauffailles

MOT DU PRESIDENT



Mesdames et Messieurs les Présidents d'Associations

Nous avons le plaisir de vous transmettre ci-joint, un dossier d'inscription pour le Championnat de France de Lutte Sport Adapté, qui aura lieu les 30 et 31 mai 2014, au COSEC de Chauffailles.

Cette manifestation constitue un formidable évènement sportif pour notre région et, tout particulièrement, pour la ville de Chauffailles.

C'est toute une équipe, sympathique et dynamique autour du club de l'Entente Sportive de cette petite ville de Saône et Loire qui, avec sa section Lutte Sport Adapté, se mobilise, actuellement, sur ce projet.

Nous souhaitons vivement vous faire partager, pendant ces deux jours, l'enthousiasme et l'hospitalité des Chauffaillons.

Le dossier d'inscription devra parvenir à l'adresse du COL, le plus tôt possible, portant les **visas obligatoires** de votre Comité Départemental et de votre Ligue.

Le Comité d'Organisation reste à votre disposition pour de plus amples renseignements, et vous prie de croire, Mesdames, Messieurs les Présidents, en l'expression de nos sentiments très sportifs.

Jean-Maurice MARECHAL
Président du CDSA 71 et de la Ligue de Bourgogne
Président du COL



Championnat de France de Lutte Sport Adapté 30 et 31 mai 2014 à Chauffailles

PRESENTATION DE LA VILLE D'ACCUEIL



De 1274 à 1718

SAINT-ANDRE devint CHOFAYE en 1274, et 40 ans plus tard environ CHOFAYE se changea en "CHOFFAYE" ; (dans un acte de cession datant de 1311, écrit en "vieux français", on retrouve le nom de la paroisse de CHOFFAILLI). Succédant aux DE VILLON, les D'AMANZE, (du nom de leur Paroisse d'origine, près de LA CLAYETTE), s'installèrent à CHOFFAILLE en 1383. Quelques années plus tard, Jean D'AMANZE entreprend la construction du Château, lequel sera terminé au début des années 1400, par son successeur et fils Jacques. A peu près à la même période, la Chapelle de la ville fait place à une Eglise dont les dernières pierres disparaîtront vers 1836 - 1840 pour faire place à l'Eglise actuelle. Dans sa première version, le Château fut; semble-t-il, paré de trois tours et deux ailes, ayant disparues au fil des siècles. Des fossés l'entouraient et l'entrée, commandée par un pont-levis, se trouvait au lieu-dit actuel "Le Châtillon". L'entrée actuelle a été réalisée ultérieurement, sous les DE SAINT GEORGES. Onze générations de D'AMANZE se sont succédé à CHOFFAILLE, jusqu'en 1718. Trente ans auparavant, c'est-à-dire vers 1688, Anne-Marie ROLLIN, veuve de Jacques D'AMANZE, écrit dans sa forme actuelle CHAUFFAILLES.

De 1764 à 1941

En 1764, Claudine-Marie-Josèphe DE SAINT-GEORGES, (fille de Marie-Cécile D'AMANZE et de Claude-Marie de SAINT-GEORGES), épousa Abel-Claude-Marie DE SAINT-GEORGES, marquis de VICHY. De cette union naquit une fille prénommée Abel-Claude-Cécile, qui en 1800 hérita du Château et de ses biens annexes. Peu de temps après, les fossés furent comblés, les deux ailes démolies, les dépendances morcelées et vendues. En 1809, Monsieur de VICHY DE SAINT-GEORGES, vendit le Château à Monsieur Pierre DEVILLE, Maire de Chauffailles. En 1836, Monsieur Auguste GOYNE, également Maire, acheta à son tour le Château. D'importantes modifications interviennent durant ces trente années de fortunes diverses, sans que l'on puisse les dater avec précision. Ce qui est sûr c'est que la chapelle qui, en dernier lieu, faisait office de salle à manger, fut démolie : les traces de son existence sont encore visibles, sur l'un des murs de la cour intérieure. Auguste GOYNE fit don du Château à Casimir DUMOULIN, son filleul, qui épousa Elise REYNIER, de SAINT-GERMAIN-LA-MONTAGNE. De leur union naquit en 1882, à Paris, Elisabeth. A sa mort, en 1941, elle légua par testament, le Château dans son état actuel, à l'hôpital de CHAUFFAILLES. Il est devenu, depuis plusieurs années, la propriété de la ville de CHAUFFAILLES, qui a entrepris de le restaurer pour en faire un lieu à vocation culturelle : Musée, salles d'expositions diverses...

Origine du nom Chauffailles

Dans les premières décennies de l'ère chrétienne, voici environ 19 siècles, sur la "Via Romaine", reliant LUGDUNUM à AUGUSTODUNUM (Lyon à Autun, et peut-être la vallée de la Saône à celle de la Loire à Pouilly s/s Charlieu, par le col des Echarmeaux, si l'on se réfère aux vestiges gallo-romains découverts dans ces régions) ; une petite agglomération (paroisse), qui allait devenir le "Chauffailles d'aujourd'hui, vit le jour autour d'une modeste chapelle dédiée à Saint-André, apôtre, et édifiée à quelques dizaines de mètres de l'église actuelle. Cette paroisse prit le nom de SAINT-ANDRE et le conserva jusqu'en 1274, date à laquelle apparut pour la première fois le nom de CHOFAYE, dans un capitulaire de SAINT-VINCENT de MACON.

Conséquences des actes de pillages?

L'Étymologie du mot CHOFAYE reste à ce jour l'objet de plusieurs origines supposées. Nous ne retiendrons que les plus connues et les plus plausibles. La première pourrait être due aux conséquences des actes de pillages, tortures et incendies dont se rendirent coupables "les Cotereaux" et autres bandes similaires, lesquels profitant de l'absence du Roi Louis VII, parti aux croisades, mirent la France à feu et à sang. Avant eux déjà, vers le milieu du Vème siècle après JC des hordes venues de Germanie, usèrent de ces mêmes méthodes. Elles furent pratiquées pendant près d'un millénaire, jusqu'à la fin de la guerre de cent ans, par des bandes opérant sous des appellations diverses. Leurs victimes étaient principalement les monastères, églises ou autres lieux saints, ainsi que les fermes qui étaient sans défense. Pour vaincre la résistance qui leur était opposée, ils avaient recours au meurtre, à l'incendie et à la torture par le feu. Cette pratique barbare aurait pu donner naissance à diverses expressions ou interjections du genre : CA CHAUFFE AIE, ou encore QUELL CHAUFFE AI. Ce raisonnement simpliste ne peut être pour l'instant, ni confirmé ni infirmé.

Exactions des seigneurs-brigands ?

La seconde, très liée à la première, laisserait supposer que les seigneurs-brigands, accompagnés de leurs serviteurs en armes, (qui se livraient, entre eux, à des luttes sans merci, pour imposer leur loi et s'approprier des biens d'autrui), se livraient aux mêmes exactions que les Barbares, pillant, incendiant et torturant. Dans le droit fil de cette éventualité, il n'est pas exclu que SAINT-ANDRE fut mis à feu et à sang et qu'un incendie ait ravagé cette paroisse : ceci aurait pu engendrer les atrocités dont sont capables les Barbares

Des colonies de WISIGOTHS?

La troisième s'appuie sur le fait suivant : Des colonies de WISIGOTHS installées en Gaule, vers le milieu du IVème siècle après JC étaient connues sous d'autres noms dans certaines contrées ; il y eu entre autre : Les TAIFAILI, les THEOFALI, les TAIFFAILLES, si l'on en croit certains ouvrages spécialisés. Y a-t-il dans ces noms quelques racines du nom CHOFAYE ? Cela est fort possible

Découverte d'une source d'eau chaude ?

La quatrième fait appel à la linguistique au sujet du mot romain "acqua" (eau), et ses dérivés les plus connus, (ab origine), tels que AIGUES - AIX - AX - AY. Et pourquoi pas AYE ! On pourrait alors supposer que parmi les nombreuses sources existantes dans les environs il y en eu une qui fut chaude en lieu-dit l'Aye, lequel existe toujours. Les Romains qui furent les "précurseurs du thermalisme" auraient pu effectivement découvrir ce point d'eau particulier et y établir un relais sur la voie Lyon - Autun. Là encore, le doute subsiste. Une seule certitude pour l'instant, c'est qu'il existe dans un rayon de quelques kilomètres des lieux-dits aux suffixes évocateurs : Chalaye (où l'on retrouve le préfixe Chal, AYE comme suffixe); d'autres, tels que MONTAIGU, MAVERNAY, VERNAY etc pourraient évoquer autant d'histoire d'eau. Pour terminer cet essai de toponymie, nous dirons que la vérité reste à découvrir.

Histoire Economique



Cette industrie connut un développement considérable en quelques années, puisqu'elle compte 50 ouvriers en 1844 et 400 en 1852. En 1871, le Curé LAMBERT fonda un comptoir de soieries, dont il assumait à ses débuts la direction.

Par ailleurs, en 1839, il créa le premier hôpital rural de Chauffailles avec une dizaine de lits. A l'aube du XX^{ème} siècle, CHAUFFAILLES était très prospère, outre l'activité de tissage et les commerces traditionnels, on pouvait y dénombrer : 4 moulins à blé, 4 huileries, 5 scieries, 2 garderies, 1 fabrique de couvertures de coton, 1 fabrique de tuiles et briques, 1 atelier de lithographie, 1 grenette (marché aux grains), plusieurs dizaines de cafés et auberges ; ils témoignaient également de l'intense activité industrielle et commerciale que connut Chauffailles.

Une reconversion partielle...



CHAUFFAILLES a aujourd'hui changé de visage : une reconversion partielle s'est faite pour conserver l'acquis du siècle dernier. C'est ainsi que pour compenser l'industrie de la soie qui a pratiquement disparue, celles du coton et des fibres synthétiques ont pris le relais. D'autres industries, mécaniques, métallurgiques, textiles d'ameublement, du jouet, de la transformation des matières plastiques, etc... sont venues épauler, voire remplacer l'industrie originelle. Le bâtiment, les travaux publics, la construction de machines,... y occupent une place très importante.

Sur le plan touristique



Il convient de signaler la situation géographique privilégiée de la commune dans la vallée verdoyante du Botoret, aux portes du Brionnais roman, entre Charolais et Beaujolais. Lieu de détente idéal, son camping ***, sa piscine, ses courts de tennis, ses terrains de boules, ses sentiers pédestres balisés jusque dans les monts du Haut Beaujolais, son musée de tissage, ses gîtes ruraux et chambres d'hôtes, et autres restaurants campagnards et fermes-auberges, en font un centre de vacances très apprécié



Championnat de France de Lutte Sport Adapté
30 et 31 mai 2014 à Chauffailles

PRESENTATION DU COL

Adresse

CDSA 71

Pôle Associatif Paul Langevin – 2 rue Alphonse Daudet
71100 CHALON SUR SAONE

Président

Jean-Maurice MARECHAL

Tel : 06.84.75.16.35 – marechal.jean-maurice@neuf.fr

Responsable de la Commission Coordination / Communication

Marie-Pierre RAVET

Tel : 06.86.92.94.69 – c.d.s.a71@orange.fr

Trésorière

Jacqueline RAVET

Tel : 06.11.59.10.80 – ravet.jacqueline@orange.fr

Secrétaire

Chantal MARECHAL

Tel : 06.87.36.73.47 – chantal.marechal@neuf.fr

Responsable de la Commission médicale

Christine LEMOIGNE

Tel : 06.88.90.59.89 – christine.lemoigne@cg94.fr

Responsable de la Commission Logistique

Entente Sportive Chauffailles Section Lutte : Présidente : Dominique LAMURE

Tel : 06.75.48.38.49 – michel.lamure@wanadoo.fr

Responsable de la Commission gestion des résultats et informatique

José BOYER Commission Nationale de Lutte chargé des appariements et du suivi administratif des matchs

Responsable de la Commission restauration et hébergement

Entente Sportive Chauffailles Section Lutte : Marie-Cécile LAMURE

Tel : 06.50.70.99.46 – michel.lamure@wanadoo.fr

Responsable Technique

Gilles BRAUN, DSF Lutte

Tel : 06.81.08.80.18 – gbraun@sfr.fr

Responsable de la Commission sportive

Alain DEJEAN, Cadre Technique National FFSA

Tél : 06.77.00.79.70 – alain.dejean@ffsa.asso.fr



Championnat de France de Lutte Sport Adapté 30 et 31 mai 2014 à Chauffailles

PROGRAMME PREVISIONNEL

Vendredi 30 mai 2014

- | | |
|---------------|--|
| 16h00 – 18h00 | Accueil des équipes et contrôle des engagements au COSEC |
| 17h30 – 19h00 | Contrôle médical et pesée au COSEC |
| 19h30 | Vin d'honneur et accueil des personnalités |
| 20h00 – 00h00 | Repas de GALA à la salle "Léonce Georges" |

Samedi 31 mai 2014

- | | |
|-------------------|--|
| 8h30 | Réunion technique (entraîneurs et corps d'arbitrage) |
| 08h00 – 9h00 | Echauffement |
| 09h00 – 9h30 | Cérémonie d'ouverture |
| 09h30 - 12h00 | Début des compétitions |
| à partir de 11h30 | Déjeuner pris en commun à la salle "Léonce Georges" |
| 13h30 | Reprise de l'échauffement |
| 13h30 | Démonstration des jeunes lutteurs de Chauffailles |
| 14h00 | Suite des compétitions |
| 16h30 | Finales |
| 17h30 | Remise des récompenses et vin d'honneur |

Championnat de France de Lutte Sport Adapté 30 et 31 mai 2014 à Chauffailles

INFORMATIONS GENERALES

Organisation

Ce Championnat est organisé par le Comité Départemental du Sport Adapté de Saône et Loire en collaboration avec la Ligue de Bourgogne du Sport Adapté et l'Entente Sportive Chauffailles de Lutte.

Conditions d'engagement des sportifs

Seuls peuvent participer au Championnat de France de Lutte Sport Adapté 2014, à Chauffailles, les sportifs ayant **une licence compétitive FFSA** pour la saison 2013/2014.

Accueil des délégations

Le service d'accueil se fera au complexe sportif du COSEC (rue Pierre de Coubertin, 71170 Chauffailles), et vous accueillera le vendredi 30 mai entre 16h et 18h.

Les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire afin de confirmer les inscriptions et recevoir l'ensemble des documents relatifs aux épreuves et à la restauration.

Il sera effectué une vérification d'après les listes d'inscription :

- des engagements pour la compétition en fonction des catégories et des divisions
- du contrôle des licences (FFSA compétitive 2013/2014) et des dossiers médicaux
- **Aucun sportif sans licence compétitive FFSA et sans certificat médical de non contre-indication à la Lutte ne pourra concourir**

La pesée des lutteurs se fera entre 17h30 et 19h00 précises, avec un contrôle médical préalable par le médecin référent de la compétition.

Réunion technique

Une réunion d'information, à laquelle devra obligatoirement participer l'entraîneur de chaque délégation, est programmée le samedi 31 mai à 8h30, au COSEC.

Cérémonie d'ouverture

Elle se déroulera le samedi 31 mai de 9h à 9h30. La participation de toutes les délégations est **obligatoire** à cette cérémonie.

Chaque délégation devra s'identifier par une pancarte portant le nom de l'association et de sa ville.

Echauffement et compétition

Les compétitions se dérouleront le samedi toute la journée.

Le complexe sportif du COSEC sera ouvert pour permettre l'échauffement dès 8h, le samedi matin.

Equipe médicale

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition (Médecin responsable : Christine LEMOIGNE).

Restauration et Hébergement

Les repas du samedi midi et du Gala du vendredi soir (tarifs compris dans les frais d'inscription) seront pris ensemble, à la salle « Léonce Georges », rue Gambetta – 71170 CHAUFFAILLES

Le repas du samedi midi sera servi de 11h30 à 13h 30.

Le repas de gala est organisé le vendredi à partir de 20h.

La salle « Léonce Georges » se situe à environ 500 m du lieu de compétition (voir plan)

Concernant l'hébergement, une liste d'hôtels est fournie en annexe afin que les associations les contactent elles-mêmes pour réservation

Participation financière

Sportifs :

La participation financière est de **65 euros par sportif**, comprenant :

- les frais d'inscription
- tous les repas (le repas de gala du vendredi soir et le repas du samedi midi)

Entraîneurs/ Accompagnateurs :

La participation financière est de **60 euros** par accompagnant, et comprend :

- l'inscription
- tous les repas (le repas de gala du vendredi soir et le repas du samedi midi)

Envoi des dossiers et règlement

Les dossiers devront être envoyés **au plus tard le 30 avril 2014** à l'adresse ci-dessous :

COL LUTTE SPORT ADAPTE
Pôle Associatif Paul Langevin, 2 rue Alphonse Daudet
71100 CHALON SUR SAONE

Règlement par chèque bancaire ou postal, **à l'ordre du COL LUTTE Sport Adapté.**

Conditions de remboursement

Pour tous désistements après la date du **15 mai 2014** :

-une retenue de 30 euros représentant les frais administratifs et de restauration engagés sera effectuée conformément à la réglementation fédérale en vigueur

(En cas d'annulation d'inscription, aucun remboursement ne sera effectué après le 15 mai 2014.)

Enregistrement des inscriptions

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et **accompagné du règlement total des frais d'inscription.**

Aucun remplacement d'un sportif par un autre ne sera autorisé. Aucun changement d'épreuve ne sera accepté après la date limite d'inscription.

Les dossiers seront enregistrés à partir de la date de réception.

Ces documents devront être envoyés au plus tard le 30 avril 2014 à l'adresse du Comité d'Organisation Local.

Passé ce délai, aucune inscription ne sera prise en compte.

Championnat de France de Lutte Sport Adapté 30 et 31 mai 2014 à Chauffailles

INFORMATIONS SPORTIVES

Coordination Sportive

Gilles BRAUN DSF
TEL : 06-81-08-80-18
MAIL : gbraun@sfr.fr

Inscriptions et engagements

Le responsable de l'association doit communiquer sur la fiche d'inscription : le numéro de licence, la division, la date de naissance, et le poids.

Catégories d'âge : minimes (14-15 ans) à vétéran :

- Critérium National des Jeunes FFSA : Concerne les catégories jeunes (nés en 1995-1997)
- Championnat de France FFSA : Sportifs nés en 1994 et avant

Le vendredi 30 mai 2014, les accompagnateurs **devront présenter la licence compétitive 2013/2014 de chaque sportif.**

Tenue

Les concurrents doivent se présenter au bord du tapis revêtus d'un **maillot de lutte** d'une seule pièce de la couleur qui leur sera désignée (rouge ou bleu).

Il est interdit de porter des objets susceptibles de blesser l'adversaire : bagues, bracelets, boucles d'oreilles, piercing, barrettes à cheveux métalliques...

Les lutteurs doivent si possible porter des chaussures de lutte enserrant la cheville.

L'usage de chaussures à talons ou à clous, de chaussures à boucles ou comportant une partie métallique est **FORMELLEMENT** interdit à l'intérieur du gymnase.

Réglementation

La réglementation FFSA sera appliquée.

Les règlements sont disponibles sur le site de la FFSA : www.ffsa.asso.fr rubrique – informations sportives – documents sportifs.

Championnat de France de Lutte Sport Adapté 30 et 31 mai 2014 à Chauffailles

FICHE D'INSCRIPTION DES ASSOCIATIONS

A renvoyer IMPERATIVEMENT avant le 30 avril 2014 :

COL LUTTE SPORT ADAPTE – Pôle Associatif Paul Langevin, 2 rue Alphonse Daudet – 71100
CHALON SUR SAONE

Identité de l'association :

<u>N° affiliation :</u>	<u>Nom de l'association :</u>	<u>Nom du responsable sur place :</u> <u>Tel portable :</u>
<u>Tél.:</u> <u>Fax :</u> <u>Courriel :</u>	<u>Adresse :</u>	

Description	Prix Unitaire	Nombre	Montant
Sportifs	65 € (Inscription + repas Gala et samedi midi)		
Encadrants/Entraîneurs	60 € (repas Gala et samedi midi)		
Sportifs/ Encadrants/ Entraîneurs	30 € (Inscription <u>SANS</u> repas)		
		TOTAL	

Personnel d'encadrement de votre association ou de votre établissement (encadrement des sportifs)

Nom	Prénom	N°Licence Dirigeant	Nom	Prénom	N° Licence Dirigeant

Ci-joint le règlement complet par chèque d'un montant de :euros

N° de chèque:..... de la banque:

LIEU : DATE:.....



Championnat de France de Lutte Sport Adapté 30 et 31 mai 2014 à Chauffailles

FICHE D'AUTORISATION (A remplir pour chaque sportif)

A renvoyer au COL avant le 30 avril 2014.

Je soussigné(e), parent, représentant légal ou responsable de l'association (rayer la mention inutile)

Nom, Prénom.....

Autorise :

Nom, Prénom du sportif :

Membre de l'association :

- A participer** au Championnat de France de Lutte Sport Adapté du 30 au 31 mai 2014 à Chauffailles.
- Autorise le responsable du Championnat** à faire donner tous les soins médicaux et chirurgicaux (y compris l'anesthésie générale) qui s'avèreraient nécessaires.
- Dégage de toute responsabilité** les organisateurs en ce qui concerne l'argent ou objets de valeurs (bijoux, appareils photos,...) que le participant aurait en sa possession pendant la durée de ce championnat.
- Autorise le Comité d'Organisation** à reproduire des photos, films ou interviews du participant, afin de servir la promotion des Activités Physiques et Sportives Adaptées dans la diffusion éventuelle d'informations sur les Championnats de France.

Fait à Le.....

Signature
(Précédée de la mention « lu et approuvé »)

Championnat de France de Lutte Sport Adapté 30 et 31 mai 2014 à Chauffailles

FICHE RECAPITULATIVE POUR VALIDATION D'INSCRIPTION

Les équipes ne seront officiellement inscrites qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.

Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :

Cochez les cases pour ne rien oublier !

Pour le 30 avril 2014 :

- La fiche d'inscription des associations
- La participation financière (le règlement complet)
- La fiche d'engagement sportif
- La fiche Tee-Shirts

A avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition):

- Fiche d'autorisation pour chaque sportif
- Certificat médical de non contre-indication à la pratique de la lutte compétitive
- Fiche d'informations médicales concernant le sportif
- Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)
- Ordonnance pour les traitements en cours

Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la réglementation se verra refuser l'accès à la compétition.

PS : La personne qui inscrit les sportifs à la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Championnat de France Lutte Sport Adapté 30 et 31 mai 2014 à Chauffailles

PLAN D'ACCES

Situation géographique

Région Bourgogne Département de Saône-et-Loire Arrondissement de Charolles

Gare SNCF à Chauffailles:

Service Journalier Chauffailles/ Paray le Monial/ Lamure sur Azergues/ Lyon en car et en train.

Autoroute A6 Belleville à 42km

LA CLAYETTE à 13km

CHARLIEU à 16km

BEAUJEU à 30km

ROANNE à 35km

PARAY LE MONIAL à 38km

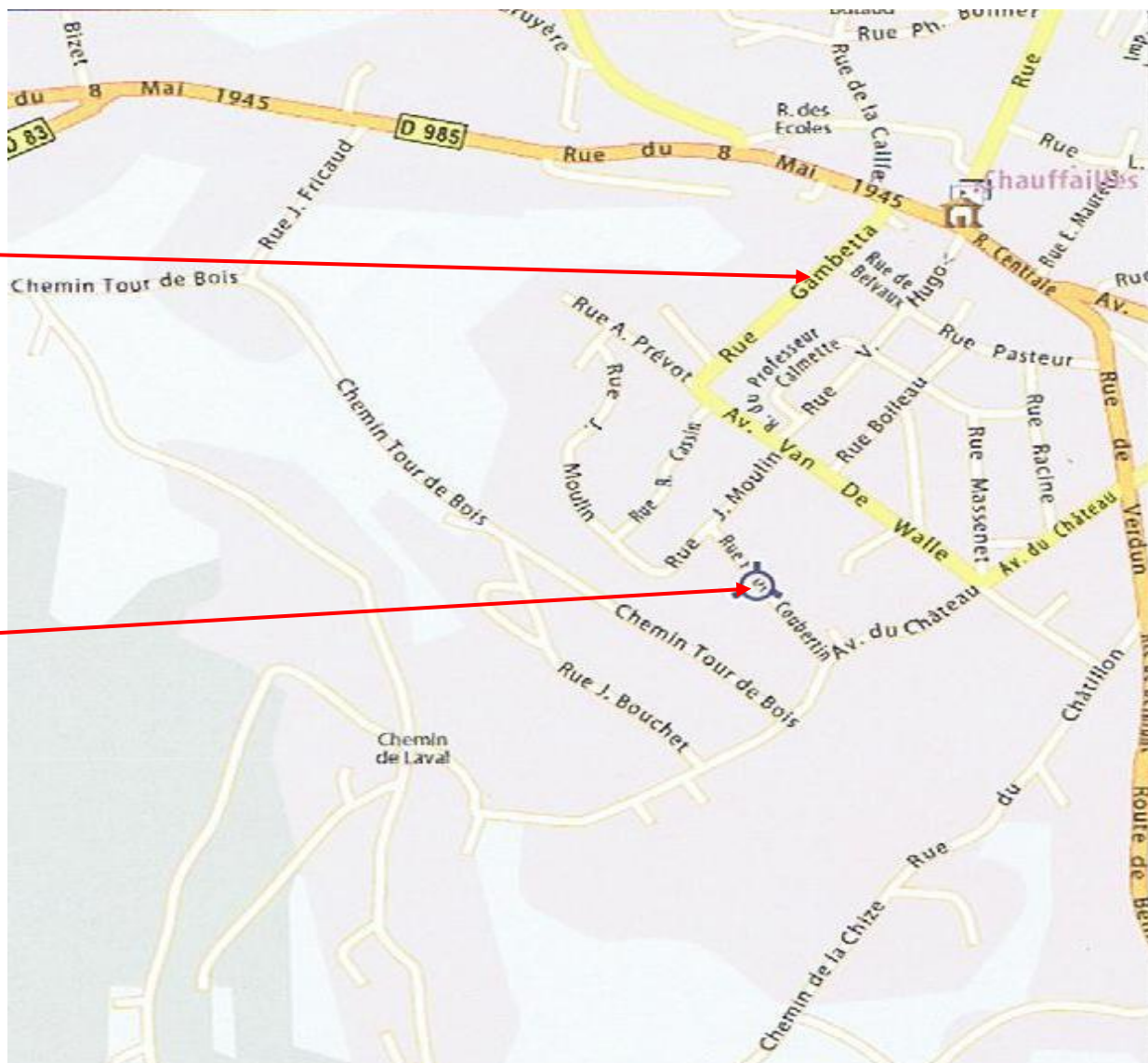
MACON à 65km

LYON à 80km

PARIS à 400km.

Salle Léonce
Georges : repas
de Gala et repas
du samedi midi

Complexe Sportif
COSEC





Championnat de France de Lutte Sport Adapté

30 et 31 mai 2014 à Chauffailles

HEBERGEMENTS

Camping « Les Feuilles » à Chauffailles (Bungalows et chalets) (situé au centre ville à proximité du COSEC)

18 rue de Chatillon
 71170 CHAUFFAILLES
 Tel : 03-85-26-48-12
 Email : campinglesfeuilles@gmail.com
 • Tarif Bungalows et chalets

	NUIT
	Du 01/05 au 28/06
Divona 2-3 personnes	36 euros
Isabelle 2-3 personnes	36 euros
Olga 4-5 personnes	39 euros
Laura 6 personnes	41 euros
Epona 4 personnes	55 euros

Camping Belmont de la Loire (chalets) (5,5 km - 5min)

Base de loisirs du plan d'eau
 42670 BELMONT-DE-LA-LOIRE
 Tel : 04-77-63-60-55
 • Tarif chalets

PETIT CHALET	Hors saison
Une nuit en semaine	44 euros
Nuit du samedi au dimanche	51 euros
GRAND CHALET	
Une nuit en semaine	62 euros
Nuit du samedi au dimanche	74 euros

Maison de campagne « Mont Chef » : Hébergement à la nuitée (6 km – 10 min)

71170 CHASSIGNY SOUS DUN
 Tel : 06-03-50-36-27
 Email : chiarapastorini@gmail.com
 Capacité : 2 chambres de 1 à 8 personnes
 Tarif : à partir de 49€

GITES

« La Forêt »
 71170 CHAUFFAILLES
 Tel : 03-85-24-25-16 (Mme LEBAS)
 Capacité : 5 personnes

GITES (4,5 km – 8 min)

«Dreullien»
 71170 MUSSY SOUS DUN
 Tel : 03-85-29-55-60
 Capacité : 6 personnes

GITES (4km – 7 min)

«Les Pins»
 71170 ST IGNY DE ROCHE
 Tel : 06-77-85-78-29 ou 04-78-59-28-53 le soir
 Capacité : 6 personnes

GITES (4,5 km – 8 min)

«Les Bajards»
 71170 MUSSY SOUS DUN
 Tel : 03-85-29-55-60
 Capacité : 6 personnes

GITES (4,5 km – 8 min)

«Le Vigneau»

71170 MUSSY SOUS DUN

Tel : 03-85-29-55-60

Capacité : 5 personnes

GITES

« Le Vieux Bourg »

71170 CHASSIGNY SOUS DUN

Tel : 03-85-26-06-99 ou 03-85-29-55-60

Email : marcellepierrechevalier@orange.fr

Capacité : 6 personnes

GITES (6km-10min)

« Champ d'Alouettes»

71740 TANCON

Tel : 03-85-26-24-59 ou 06-76-96-09-76

Capacité : 5 personnes

GITES (6 km – 10 min)

«Le Relais de la Diligence»

Cadolon

71710 COUBLANC

Tel : 03-85-26-33-51

Capacité : 6 personnes

GITES (8 km – 12 min)

«Papillons »

71740 SAINT MAURICE LES CHATEAU NEUF

Tel : 06-06-56-72-86 ou 06-23-66-30-63

Capacité : 6 à 8 personnes

GITES (13 km – 18 min)

«La Rivière»

71740 SAINT EDMOND

Tel : 03-85-29-55-60

Capacité : 6 personnes

Camping de Propières (Gîte + chalets) (10 km - 20 min)

S'adresser à la Mairie :

Mairie de Propières

Le Bourg

69790 PROPIERES

Tel : 04-74-03-60-08 ou 04-74-03-62-79 ou 06-84-79-20-67

Relais de l'Abbaye (16km - 23 min)

414 route du Beaujolais

42190 CHARLIEU

Tel : 04-77-60-00-88

Tarif : à partir de 55 €

La Tour d'Auvergne (20 km - 27 min)

Mr Rivollier

71800 SAINT CHRISTOPHE EN BRIONNAIS

Tel : 03-85-25-82-23

Tarif : à partir de 24 €

GITES (6km- 10 min)

« Le Vieux Bourg »

71170 CHASSIGNY SOUS DUN

Tel : 03-85-26-43-19 ou 06-82-97-74-84

Email : christian.daubard@orange.fr

Capacité : 8 personnes

GITES

« Montceneaux»

71170 CHASSIGNY SOUS DUN

Tel : 03-85-26-22-55

Email : giteverchere@hotmail.fr

Capacité : 5 personnes

GITES (6km-10min)

« Les Murs »

71740 TANCON

Tel : 06-07-79-72-02 ou 06-28-28-56-43

Capacité : 5-6 personnes

GITES (7,5 km – 12 min)

«Château de Barnay»

71740 SAINT MARTIN DE LIXY

Tel : 03-8526-20-53

Capacité : 6 à 9 personnes

GITES (8 km – 12 min)

«Havre de Paix »

71740 SAINT MAURICE LES CHATEAU NEUF

Tel : 06-74-51-05-64

Capacité : 22 personnes

Hôtel de Bourgogne (13 km – 18 min)

9 route de Charolles

71800 LA CLAYETTE

tel : 03-85-28-90-50

Tarif à partir de 50

Hôtel le Téméraire (32 km – 41 min)

3 avenue Joanny Furtin

71120 CHAROLLES

Tel : 03-85-24-06-66

A partir de 56 €

Le Relais de Saint Julien (18km – 20 min)

Mr et Mme Lesage

71110 SAINT JULIEN DE JONZY

Tel : 03-85-84-01-95

Tarif : à partir de 36 €

Le Saint Antoine (27 km - 38 min)

Place du 11 novembre

71110 MARCIGNY

Tel : 03-85-25-11-23

Tarif à partir de 20 €

Campanile Roanne (33km – 50 min)

38 rue de Matel
42300 ROANNE
Tel : 04-7-72-72-73
Tarif : à partir de 51 €

Ace Hôtel Roanne Mably (33km – 50 min)

Rue Branly
42300 ROANNE
Tel: 04-77-69-26-92
Tarif: à partir de 41€

Lemon Hôtel (37 km – 51 min)

BD Charles de Gaulle
42120 LE COTEAU
Tel : 01-42-71-06-06
Tarif : à partir de 27€

Chambre d'Hôtel Roseland (39 km – 52 min)

Le montceau
71600 PARAY LE MONIAL
Tarif : à partir de 42€

Inter Hôtel Helios (30 km - 44 min)

55 route de Paris
42300 MABLY
Tel : 04-77-67-29-13
Tarif : à partir de 45 €

Première classe (33km – 45 min)

Zac des Plaines
42120 PERREUX
Tel : 08-92-70-72-39
Tarif : à partir de 31€

BxB Paray (39 km – 52 min)

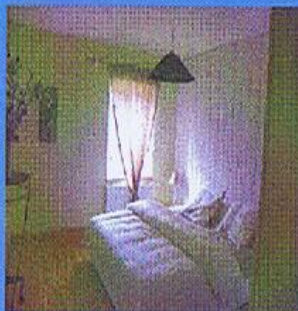
22 Zac du champ Bossu
71600 PARAY LE MONIAL
Tel : 08-92-70-75-71
Tarif : à partir de 42€

NB Hôtel (43 km- 55 min)

7 chemin des Plaines
42120 PARIGNY
Tel : 04-77-62-84-84
Tarif : à partir de 42€

CHAMBRE D'HOTES**ANGLURE SOUS DUN**

« Chambre d'hôtes du randonneur » au Bourg 09.52.91.93.71 ou 06.52.48.20.96 vel69@voila.fr <http://sites.google.com/site/vslacombe>
Capacité: 3 chambres 6 pers.
Tarifs : de 45€ à 70€ la chambre Forfait détente et rando, comprenant le circuit pédestre, pique nique, massage aux pierres chaudes ou massage assis : 5-6 pers. : 50 €/ pers., 3-4 pers. : 55 €/ pers., 1-2 pers. : 60 €/ pers. Petit déjeuner compris dans la nuitée Fermeture annuelle - hebdo : Non Parking : Oui

**CHAUFFAILLES**

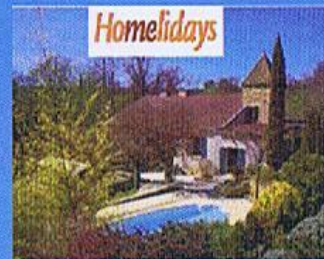
La Seigne-Noyer 71170 03.85.26.52.13 ou 07.87.42.99.31
Catherine-pourmy@orange.fr laseigne-noyer.blogspot.com
Capacité: 1 chambre avec grand lit. Possibilité suite familiale avec 3 lits + 1 lit bébé
Petit déjeuner : Compris dans la nuitée
Tarifs: 60 € la nuitée pour une personne, 65 € pour 2 personnes, 17 € par personne supplémentaire. Tarifs dégressifs à partir de 3 nuits. 1/2 tarif pour les enfants de moins de 12 ans.
Fermeture hebdo : Non Parking : non.
Abris pour animaux, motos, vélos, etc...

**COUBLANC**

Chambre d'hôtes de charme
« La Masoierie » 03.85.26.36.80
h.martelin@wanadoo.fr Capacité: 5 chambres de 68 € à 120€ Petit déjeuner compris dans la nuitée Repas: Sur réservation de 25€ à 35€
Fermeture annuelle - hebdo : Non
Parking : Oui

**ST MAURICE LES CHATEAUNEUF**

Chambre d'étape « Havre de paix »
Pontcouverte
M & Mme VLEMINCKX vlemine-kx.eloy@skynet.be
M. LEVEQUE 06.74.51.05.64
Référence : n°457018
Capacité : 22 personnes
Tarifs : Maison 8 personnes : 700 € à 900 € / semaine,
Gîte 4 personnes : 200 € à 300 € / semaine

**SAINT EDMOND**

Chambre d'hôtes « La Goutte Berthaud »
03.85.26.25.93
martine.auclair@orange.fr
Petit déjeuner bio, confitures maison...
Capacité : 1 chbre pour 2 pers, 1 chbre pour 5 pers,
Tarifs : 45 € / 1 pers, 55 € / 2 pers, 10 € / pers supp, 280 € / semaine / pers, 350 € / semaine / 2 pers

**SAINT-MAURICE-LES-CHATEAUNEUF 3 épis**

Chambre d'hôtes n° 2128 « La Violette-rie » 71740
madeleinecharrier@yahoo.fr
Tél/Fax 03.85.26.26.60
Capacité: 3 chambres de 50 € à 85 €
Petit déjeuner : Compris dans la nuitée
Repas: Sur réservation 25 €
Fermeture hebdo : Non Parking: Oui

**Légende:**

Gîte de France



Motards Bienvenue



Accueil Paysan



Homelidays



Championnat de France de Lutte Sport Adapté

30 et 31 mai 2014 à Chauffailles

Annexe 1

FICHE INFORMATIONS MEDICALES CONCERNANT LE SPORTIF

Se munir de la prescription éventuelle du médecin

(A mettre sous pli cacheté, et à remettre au médecin chargé de la couverture médicale de la rencontre en cas d'urgence).

Se munir de la photocopie

De la carte de sécurité sociale

De la mutuelle complémentaire



Championnat de France de Lutte Sport Adapté 30 et 31 mai 2014 à Chauffailles

CERTIFICAT MEDICAL DE NON CONTRE INDICATION

Annexe 2

FEDERATION FRANCAISE DU SPORT ADAPTE

SAISON SPORTIVE /....

CERTIFICAT MEDICAL ANNUEL DE NON CONTRE-INDICATION A LA PRATIQUE DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES SPORT ADAPTE

(Obligatoire pour la délivrance d'une licence sportive)

N.B. : Ce document ne doit pas être envoyé à la FFSA, mais conservé par le club, la participation aux compétitions sportives est subordonnée à la présentation de la licence sportive portant attestation de la délivrance d'un certificat médical mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique sportive en compétition. (Article L231-2 – L231-3 du Code du Sport)

N° de licence : No Affiliation du Club

(A compléter après délivrance)

Je soussigné(e), Docteur

certifie, après avoir examiné Mme, Mlle, Mr

né(e) le

qu'aucun signe d'affection cliniquement décelable, ce jour, ne contre indique la pratique des activités physiques et sportives adaptées (secteur non compétitif) avec participation possible à des manifestations d'activités motrices, de sport loisir et de sport pour tous :

qu'aucun signe d'affection cliniquement décelable, ce jour, ne contre indique la pratique des compétitions sportives adaptées dans les disciplines suivantes :

que la pratique des compétitions sportives est contre indiquée dans les disciplines suivantes :
(Rayer uniquement les disciplines contre-indiquées)

SPORTS INDIVIDUELS

Athlétisme et Cross
Aviron - Cyclisme / VTT
Frisbee – Golf - Gymnastique
Activités Physiques d'Expression
Natation – Pétanque
Sports boules - Sports de quilles
Patinage sur glace – Roller skating
Tir à l'Arc

SPORTS D'EQUIPE

Basket-ball
Football
Handball
Hockey/gazon
Rugby
Volley-ball

SPORTS D'OPPOSITION ACTIVITES DUELLES

Badminton
Escrime
Judo
Karaté -Taekwondo
Lutte
Pelote Basque
Tennis
Tennis de Table
Boxe anglaise – Boxe française

ACTIVITES DE PLEINE NATURE

Canoë-kayak
Equitation
Escalade
Randonnée Pédestre
Raquettes Neige
Ski
Surf - Voile

Restrictions ou remarques éventuelles :

Fait à..... le

Signature et cachet du médecin :

Pour toute information complémentaire, vous pouvez vous adresser au médecin fédéral F.F.S.A.



www.ffsa.asso.fr

9 rue Jean Daudin – 75015 Paris

Tél : 01 42 73 90 00 – Fax : 01 42 73 90 10

Partenaires des Championnats de France Sport Adapté

Partenaire Institutionnel



CNDS

CENTRE NATIONAL
POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DU SPORT

Partenaire principal



malakoff médéric

Partenaire officiel



Fournisseurs officiels



Partenaires Locaux



E.S.C LUTTE CHAUFFAILLES

